

Délibération du bureau prise par délégation

du 26 septembre 2016

n°3

page 1/2

EXTRAIT :



Nombre de membres en exercice : 21

PRESENTS (19) : M. ABELIN, M. PEROCHON, SULLI, Mme BARREAU, M. BARBOT, Mme LAVRARD, M. BONNET, Mme BOURAT, M. MEUNIER, M. BEN EMBAREK, M. PREHER, M. PINNEAU, M. HENEAU, M. GAUTHIER, M. GUIMARD, Mme PIAULET, M. MARTIN, Mme PONTHER, M. MELQUIOND

POUVOIRS (1) :

M. CHAINE mandant a pour mandataire M. SULLI

EXCUSES (1) :

Mme AZIHARI

RAPPORTEUR : Monsieur Alain GUIMARD

OBJET : Attribution d'une subvention relative à l'organisation du "Forum Emploi " du 10 novembre 2016

Le Département de la Vienne organise cette année encore le Forum Emploi en collaboration avec la Communauté d'Agglomération de Grand Poitiers et la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais. Cet événement se déroulera le jeudi 10 novembre 2016 au parc des expositions de Poitiers. Le budget prévisionnel de la manifestation est de 172 000 € TTC.

Les recettes prévisionnelles sont :

Conseil Départemental	88 500 €
CAPC	5 000 €
Grand Poitiers	64 500 € (dont 30 000 € de subvention)
Location de stands	14 000 €

Le Forum Emploi vise plusieurs objectifs :

- faciliter la rencontre des demandeurs d'emploi et des entreprises qui recrutent, ou projettent d'opérer des recrutements selon leur plan de charge,
- proposer des conseils aux demandeurs d'emploi pour préparer leurs candidatures et leurs entretiens,
- présenter les métiers et les recrutements dans les filières prioritaires.

Les chiffres-clés de l'événement du 12 novembre 2015 renseignent sur les résultats du forum pour l'emploi :

- 2 000 postes proposés par 150 exposants, lesquels étaient à 78% satisfaits du nombre de candidats venus se présenter sur le stand, et sur leur profil,
- 5 800 visiteurs, dont 63% étaient des femmes,

* * * * *

VU l'article 3 alinéa I.1.1 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence de développement économique,

Délibération du bureau prise par délégation

du 26 septembre 2016

n°3

page 2/2

VU la délibération n° 2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU la convention n° 2016-C-DGAD-DEE-004 relative à l'organisation du "Forum Emploi", du 10 novembre 2016,

CONSIDERANT l'importance de soutenir des évènements qui permettent de favoriser les rencontres entre entreprises et demandeurs d'emploi, pour permettre à ceux-ci d'intégrer le marché du travail,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'attribuer une subvention de 5 000 € au Conseil Départemental de la Vienne pour l'organisation du Forum Emploi à Poitiers le 10 novembre 2016. Toutefois, dans le cas où tout ou partie de l'opération ne serait pas réalisée, ou si le montant des dépenses (hors valorisation) était inférieur à 140 000 €, la subvention fera l'objet d'un réajustement conformément à l'article 4 de la convention ci-jointe,
- de mettre à disposition du Département le mobilier des panneaux d'affichage concernant les communes de l'agglomération,
- de participer à la commercialisation des stands du forum avec le Département de la Vienne et la Communauté d'Agglomération de Grand Poitiers,
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat ci-jointe et toute pièce relative à ce dossier.

La dépense sera imputée à la ligne budgétaire 90.10.65733.4300

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de la CAPC, le 28/09/2016

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER